

Séance du mercredi 08 février 2023

Date de la convocation: 04/02/2023

Membres en exercice :
9

*L'an deux mille vingt-trois et le huit février l'assemblée régulièrement
convoquée, s'est réunie sous la présidence du Vice-Président, Yves
BRODARD,*

Présents : 15

Présents : Thierry SMAGUINE, Albane ANCELIN, Yves
BRODARD, Sylvie AFANYAN, Benjamin BIERNAT, Cedric
THOMAS, Julien BESSE

Votants : 8

Représentés : Céline PROUTEAU par Albane ANCELIN

Excusés :

Absents : Méline JEAN, Frédéric WIECZOREK

Secrétaire de séance : Benjamin BIERNAT

DLIB_2023_01 - Objet : Approbation du PV du 1er décembre 2022

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le procès verbal du Conseil Syndical du 1er décembre 2022.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Melun 43, rue du Général de Gaulle, Case postale n°8630, 77008 Melun Cedex, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou sur la plateforme dématérialisée www.telerecours.fr.

Yves BRODARD
Vice-Président du SIRP GLM



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 09 / 02 / 2023
et publié ou notifié
le 10 / 02 / 2023